



PETIT-DÉJEUNER AVEC LE MINISTRE

Monsieur Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes Publics était en visite ce jour dans les services Havrais.

A cette occasion, un petit-déjeuner « rencontre avec les organisations syndicales » était organisé à la direction régionale du Havre.

Après les présentations, le ministre donne la parole aux OS mais la reprend aussitôt en disant vouloir ne parler que du Brexit dans un premier temps.

BREXIT :

D'après le ministre et le directeur général : « il faut s'attendre au pire ». Nous portons tout de suite le débat sur les effectifs : l'impact Brexit se fera ressentir autant sur les CO que sur les SURV.

Le directeur général annonce l'abondance de 700 emplois :

- 2018 : 250
- 2019: 350
- 2020: 100

Pour notre part, nous sommes bien moins inquiets de l'arrivée d'un nouveau pays tiers (les douaniers ayant maintes fois prouvé leur capacité d'adaptation) que des préconisations de la Cour des Comptes avec ses projets de centralisations à outrance et sur l'application d'Action Public 2022

Le ministre tient à nous rassurer « ce qui est douanier restera douanier, la volonté du gouvernement n'est pas de démanteler la douane »

Pour autant, si l'intégrité de la Douane n'est pas menacée, il n'en est pas autant de certains services Havrais ! Nous souhaitons orienter le débat sur :

- *le SCN*
- *le Sycoscan*
- *Évreux*
- *les effectifs Havrais*
- *la Recette Interrégionale*
- *la pollution dans les conteneurs*

SCN : AU HAVRE :

C'est officiel, annoncé par le ministre lui-même, le Service à Compétence Nationale Aéro-Maritime sera implanté au Havre avec une prévision de postes « en fourchette haute ». C'est l'équivalent d'une DI avec ses fonctions support inhérentes qui arrivera à échéance 2019 en Normandie.

Nous prenons acte de cette décision mais comme pour la recette interrégionale, nous solliciterons de pouvoir **bénéficier de la mobilité interne** pour accéder à ces services.

D'autre part, nous serons vigilants quant au sort de toutes les personnes restructurées.

SYCOSCAN :

La CGT remercie le ministre pour sa réponse (courrier en PJ) et insiste sur l'importance de l'imagerie en « I » (image non déformée) ; seul point sur lequel il ne nous avait pas répondu.

Nous espérons que nos arguments auront été entendus avec toutes les procédures techniques que nous préconisons depuis 6 ans !

EVREUX :

La CGT rappelle sa revendication : « maintien des structures douanières à Evreux » et compte-tenu du discours du ministre sur le Brexit, profite de cette occasion pour demander le renforcement des bureaux Normands de « deuxième ligne ».

LES EFFECTIFS HAVRAIS :

Si 15 recrutements OP/CO pour le Havre sont prévus en 2018, nous rappelons que les effectifs opérations commerciales sont passés, au niveau national, de 8648 en 2016 à 8219 en 2017 soit une perte de 429 emplois pour laquelle la Direction du Havre a payé plus que soin écot ...
Verdict : TRÈS TRÈS INSUFFISANT !

LA RECETTE INTERREGIONALE :

L'inquiétude née des préconisations de la Cour des Comptes n'est pas infirmée par le ministre, loin de là, lui qui se déclare favorable à la mise en place d'une perception unique !
Pas de commentaire de sa part quand on lui rappelle que la centralisation comptable en Douane n'est toujours pas terminée !!!

LA POLLUTION DANS LES CONTENEURS :

Sur ce problème de santé publique mis à jour par notre section en 2010, nous rappelons notre revendication : « une centrale de dégazage mécanique ». Nous ne pouvons nous satisfaire du protocole actuel même s'il est vanté par le directeur du Havre devant le ministre. Nous rappelons que la 1/2 heure réglementaire s'avère souvent inutile et qu'il est préconisé sur la notice d'utilisation des masques à gaz qu'ils ne doivent pas être utilisés en espace confiné !

Sur le fond et pour répondre aux interrogations de notre organisation syndicale sur Action Publique 2022 , le ministre, sans surprise, se déclare :

- POUR la prime au mérite
- POUR le maintien du statut main en vantant les mérites des contrats ...
- POUR le jour de carence, et même plusieurs ! contre-balancé par un accompagnement social de type « assurantiel » pour venir en aide aux personnes en « VRAI » difficulté. A ce sujet la CGT lui demande de faire le nécessaire pour prendre en charge les mutuelles des fonctionnaires comme ce qui est prévu pour le privé ...
- CONTRE l'augmentation générale du point d'indice qui lui paraît être une « injustice sociale »

Devant notre désaccord total sur Action publique 2022, dont il est porteur du projet avec le premier ministre, il nous déclare être rassuré n'ayant pas pour objectif d'être élu secrétaire général de la CGT !!!!

D'une manière générale, si nous pouvons nous satisfaire d'un certain franc parler et de l'intérêt du ministre pour les problématiques douanières, nous ne pouvons qu'être inquiets sur l'avenir de la Fonction Publique et notamment sur l'application d'Action publique 2022.